

de la rencontre prochaine de l'armée protestante avec celle du roi, commandée par le grand prieur d'Auvergne et MM. de Saint-Chamond et Hautefeuille, François Pupier chercha un autre abri. N'en trouvant aucun qui put lui permettre d'espérer de ne pas être découvert, il erra jusqu'au 15 septembre, ne marchant que la nuit, accompagné d'un homme à cheval et d'un fidèle serviteur tenant en main la bride des mulets chargés de ce précieux fardeau. Ce ne fut qu'au bout de cinq mois de dangers et de périls incessants, que le brave et dévoué obéancier put enfin ne plus avoir à redouter la vengeance et la rapacité du terrible baron ; toutefois, ce dernier avait assouvi sa rage contre la maison de François Pupier, à Montrotier, et l'avait fait piller et saccager complètement.

Le second des sauveteurs du trésor de Saint-Just fut un parent du président Nicolas de Langes, et il le mentionne dans un mémoire qu'il publia, à l'occasion d'un procès qu'il eut à soutenir contre le Chapitre de Saint-Just, au sujet de certains droits de justice qu'il lui avait achetés¹. Ce mémoire est aussi inédit et se

¹ Le Chapitre, après le pillage du monastère se trouva dans une si grande gêne qu'il dut aliéner de nombreux domaines et tous les droits de justice qu'il exerçait dans Lyon et au dehors. Le président de Langes acquit ces derniers le 9 avril 1564, de concert avec M. Symphorien Buatier, lieutenant en la sénéchaussée de Lyon et receveur général des tailles du Lyonnais. (Fonds de Saint-Just, archives du département.)

Dans l'acte de cession, il est stipulé qu'une partie du prix serait employée à la subsistance du chapitre et le surplus à la construction d'une nouvelle église qui serait élevée dans l'intérieur de Lyon. Mais les chanoines de Saint-Just n'ayant pas des ressources suffisantes pour achever cette église obtinrent de Louis XIV l'autorisation d'organiser une loterie de la somme de 500.000 livres, avec faculté de prélever 15 0/0 pour leurs travaux. Le prix du billet était de 50 sols ; mais comme ce prix était trop élevé, on le réduisit à 25 sols. Ces billets étaient tenus à la disposition du public dans vingt-cinq bureaux. Plus tard, on porta les billets à 10 livres. Tous les mois, on tirait une partie de ces billets, et les numéros gagnants étaient annoncés par des affiches, avec l'indication des sommes gagnées de la manière suivante, dans un placard que je copie :

NUMÉROS	DEVISES	GAIN
126.525	Attrape qui peut.	100 livres
117.227	In te Domine speravi.	50 —
112.561	Dieu me le donne bon.	40 —
143.124	Nous sommes quatre.	40 —
124.288	Jeanne de l'antichambre.	300 —
8.854	Je le prends au hasard.	50 —
133.574	Pour l'hôpital de Saint-Chamond.	60 —